DISCOURS DE POLITIQUE GENERALE DU PREMIER MINISTRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 25.10.26

Paris, 14 octobre 2025

Contacts presse
Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Le discours de politique générale du Premier ministre n'a pas permis de tracer des perspectives précises sur la façon dont le pays va pouvoir sortir des multiples crises qu'il affronte mais il a mis l'accent sur la méthode pour y parvenir.

Face aux dérives politiciennes et aux blocages parlementaires qui en ont découlé, il a proposé une nouvelle pratique du pouvoir, de nature à favoriser le compromis. L'U2P ne peut que s'en féliciter dans la mesure où la priorité entre toutes est de voter un budget et un budget de la Sécurité sociale pour 2026. Rien ne serait pire que de prolonger l'instabilité actuelle alors que les entreprises et l'ensemble des acteurs économiques ont besoin d'une direction, de décisions et de visibilité.

La suspension de la réforme des retraites n'est pas une bonne nouvelle pour le pays car elle va aggraver la dérive des comptes sociaux. L'U2P considère que cette décision devra rester transitoire et qu'il faudra inévitablement dans un proche avenir augmenter l'âge légal de la retraite afin d'assurer la pérennité des régimes. En outre, cette suspension n'est acceptable que dans la mesure où elle doit permettre de dégager les majorités nécessaires à l'adoption des textes de loi.

L'U2P s'interroge sur la réalité des baisses d'impôts annoncées par le Premier ministre en direction des PME. La baisse de la CVAE va dans le bon sens mais elle ne concernera que les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 500.000 euros.

L'U2P accueille favorablement la Conférence sur les retraites et le travail et prendra toute sa part aux travaux qui seront soumis aux partenaires sociaux.

L'U2P salue la façon dont le Premier ministre souhaite remettre la valeur travail au cœur de notre pacte social. Cette direction rejoint pleinement la volonté de l'U2P d'améliorer le pouvoir d'achat des Français qui sont au travail : artisans, commerçants, professionnels libéraux, salariés…

Enfin, l'U2P sera particulièrement vigilante à ce que les mesures du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale ne déséquilibrent pas les entreprises de proximité, et s'opposera à une nouvelle remise en cause de l'accompagnement des entreprises qui forment des apprentis. L'apprentissage ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Michel Picon ajoute : « J'ai envie de dire : chiche ! Partons à la recherche de ces compromis qui nous manquent tant et qui empêchent nos entreprises d'investir, d'embaucher et de se développer. Nous avons collectivement une obligation de résultat. »